

Veuillez-vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision finale d'investissement

567 M€
ENCOURS101,96 €
VL ACTION PC

SFDR 8



La maîtrise du prix

Amplegest Pricing Power est un OPCVM investi en moyennes et grandes capitalisations européennes, éligible au PEA et à l'assurance vie.

Sa stratégie d'investissement repose sur 2 piliers de création d'Alpha :

- La sélection d'une trentaine de sociétés cherchant à maîtriser les prix de leurs produits/services, et donc à protéger leur marge et leur croissance par de fortes barrières à l'entrée (marque forte, avance technologique, savoir-faire discriminant).
- La gestion active des pondérations au sein du portefeuille en fonction de critères établis (actualité du secteur, valorisations..)

Amplegest Pricing Power est un fonds de stock picking, à fortes convictions (le Top 10 varie entre 40 et 50% du portefeuille)

Amplegest Pricing Power, de classification actions des pays de la zone euro, a pour double objectif de : réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Market Large & Mid Cap Net Return EUR (dividendes réinvestis) sur une période de 5 ans ; mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable.

PERF. DÉCEMBRE
-0,2%PERF. YTD
+0,7%

À risque plus faible

À risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé

Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

Principaux risques

Risque de perte en capital

Risques liés aux actions

Risque de change

Risque de liquidité

Caractéristiques

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Classification SFDR : Article 8

Conformité : Directive UCITS V

Éligible : PEA, Assurance vie

Valorisation : Journalière

Compartiment : SICAV Amplegest

Indice de référence : Bloomberg Eurozone Developed Markets

Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)

Établissement Centralisateur : CACEIS BANK

Commission de surperformance : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice de référence

Frais de souscription : 3% max

Frais de rachat : 0%

Durée de placement recommandée : 5 ans

Centralisation des ordres : avant 12h00

Historique de la performance



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performances

Périodes	OPCVM	Indice*	Statistiques	1 an	3 ans	création
1 mois	-0,2%	+2,4%	Alpha	-22,45%	-	-27,76%
3 mois	-2,6%	+5,2%	Volatilité	15,83%	-	14,64%
6 mois	-1,6%	+9,9%	Indice	12,9%	-	11,72%
YTD	+0,7%	+24,5%	Ratio de Sharpe	-0,10	-	-0,13
1 an	+0,7%	+24,5%	Indice	1,72	-	1,08
3 ans	-	-	Max. Drawdown	-19,09%	-	-19,09%
5 ans	-	-	Indice	-15,16%	-	-15,16%
Création	+2,0%	+31,1%	Beta	0,95	-	0,96
			Corrélation	0,94	-	0,93
			Indice de Sortino	-0,18	-	-0,17

ACTIONS DISPONIBLES	AC	IC	FC	XC	PC
Code ISIN	FR0010375600	FR0010889857	FR0013333507	FR001400HXB4	FR001400N756
Code Bloom	SCRNDOC FP	AMPLMIC FP	AMPLPFC FP	AMPLMXC FP	AMPLPPC FP
Frais de gestion	2,10%	1,00%	1,40%	1,20%	2,00%
Minimum de souscription	0,0001 action	250 000€	0,0001 action	5 000 000€	0.0001 action
Date de création	Octobre 2006	Mai 2010	Mai 2018	Mai 2023	Janvier 2024

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Portefeuille

Nombre de lignes : 30
 Capitalisation moy. pondérée : 126,9Mds€

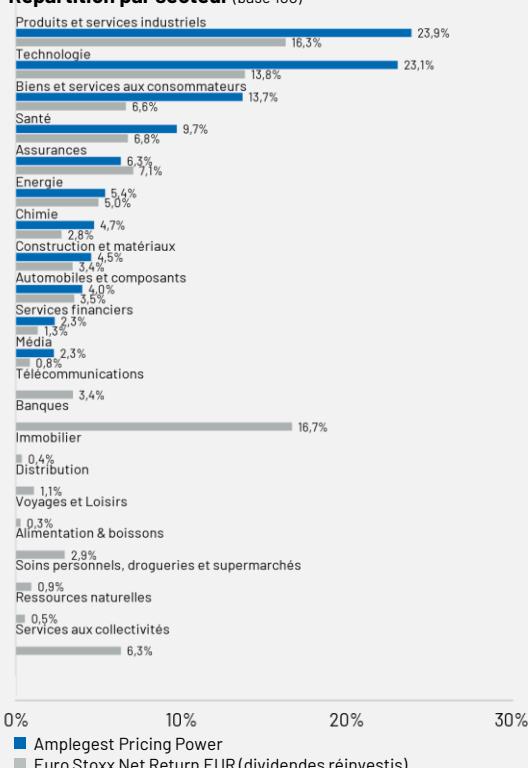
Dix premières lignes

	Poids
ASML	7,7%
Schneider Electric	5,8%
Safran	5,7%
SAP	5,6%
LVMH	4,9%
Linde	4,7%
Hannover Re	4,3%
Siemens Energy	4,0%
Ferrari	4,0%
UCB	3,7%
Total	50,4%

Répartition par pays (base 100)



Répartition par secteur (base 100)



0% 10% 20% 30%

■ Amplegest Pricing Power

■ Euro Stoxx Net Return EUR (dividendes réinvestis)

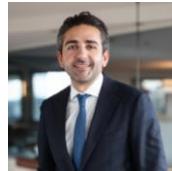
L'équipe de gestion



Gilles CONSTANTINI
Gérant Actions



Maxime DURAND
Gérant Actions



Clément ALBERTO
Gérant Actions

Faits marquants

L'exercice 2025 se termine aux plus hauts historiques pour l'ensemble des grands indices d'actions de la planète. Avec une économie américaine robuste, une inflation sous contrôle, des attentes de croissance de bénéfices encourageantes et un cycle de baisse de taux qui se poursuit en 2026, les actifs risqués sont recherchés. Dans un contexte géopolitique tendu, d'avènement de l'IA et de forte dépréciation du dollar, d'autres records ont été battus : jamais l'Eurostoxx 50 n'avait surperformé le S&P 500 d'une telle ampleur (15% dans la même devise). En zone Euro, deux records méritent d'être soulignés : la surperformance des domestiques sur les exportatrices atteint 25%, et concomitamment, la surperformance du style Value sur le style Croissance atteint 28%. Ces mouvements majeurs ont largement impacté le fonds Amplegest Pricing Power en 2025 dont la performance est de 0,7% contre 24,5% pour son indice de référence.

Cet important écart de performance entre le fonds et les marchés est notamment attribuable à l'effet de style, illustré par l'allocation sectorielle. Non représentés dans le fonds, les banques et services aux collectivités ont respectivement progressé de 90% et 40% ! Au sein du fonds, les valeurs du secteur Aéro & Défense ont tiré profit d'un cycle de commandes bien orienté (Safran, Airbus, Rheinmetall). Les valeurs directement ou indirectement liées à l'IA ont connu des fortunes diverses : les fournisseurs de semis (ASML, ASMi) et d'équipements de data centers (Siemens Energy, Legrand) ont été recherchés alors que les logiciels et leurs dérivés, potentiellement plus à risque, ont sous-performé (SAP, Wolters Kluwer, Adyen, Scout24). Ces écarts de performance sont le fruit d'un sentiment de marché dont la réalité économique n'est pas encore démontrée. Enfin, la santé a été un contributeur positif portée par Argenx et UCB.

Les perspectives pour 2026 sont bonnes, la croissance des bénéfices du fonds est au-dessus de son rythme historique, autour des 18%. Les valorisations des titres sont plutôt en dessous de leur moyenne de long terme. En particulier, la prime des titres avec un fort Pricing Power, a drastiquement baissé en 2025 (-30% !) alors que le déroulé opérationnel reste très positif. Nous restons concentrés sur 30 valeurs ayant la maîtrise du prix, qui leur permet de maintenir une croissance élevée et durable.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Mouvements du mois

Achats(+) / Renforcements

Wolters Kluwer

SAP

Infineon

Ventes(-) / Allégements

D'leteren(-)

Argenx

ASM International

Contributeurs à la performance sur le mois

Positifs	%	Négatifs	%
Siemens Energy	0,17	Argenx	-0,32
Rheinmetall	0,16	Ferrari	-0,24
ASML	0,15	Airbus	-0,11
ASM International	0,15	Moncler	-0,11
Safran	0,14	Prosus	-0,10

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Démarche ESG

Notre modèle GEST

Pour une meilleure Gouvernance, un Environnement maîtrisé et un Social plus juste, en toute Transparence

Dès 2017, Amplegest a développé sa propre méthodologie d'analyse et d'intégration des critères extra-financiers, une méthode propriétaire fondée sur la Transparence et le Dialogue.

Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en soutenant et incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Aux côtés de paramètres financiers, l'ESG est au cœur du processus de sélection et de pondération des valeurs.

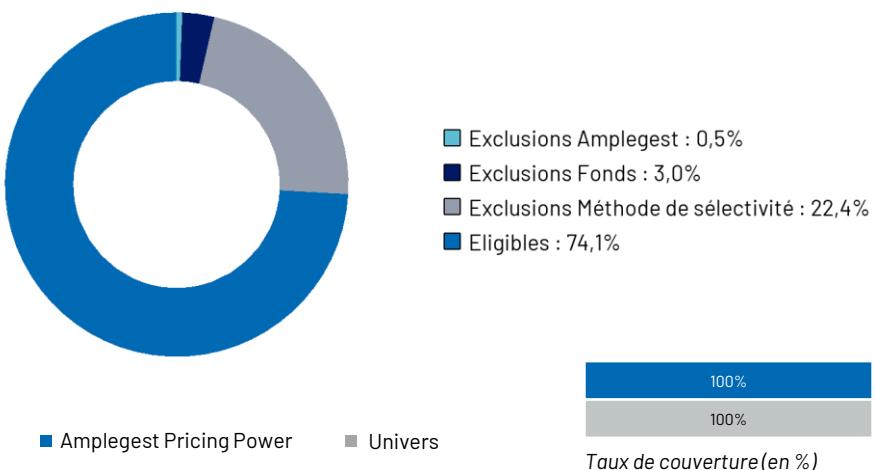
Le fonds Amplegest Pricing Power est un fonds labellisé ISR qui applique la démarche de sélectivité. La mise en œuvre des filtres extra-financiers aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 25%.

A partir de l'univers d'investissement de départ (constitué d'émetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR), le fonds applique les filtres extra-financiers suivants :

1. Exclusion de produits et de secteurs qui constituent un risque important pour l'environnement et les populations notamment le tabac, le charbon thermique, l'armement controversés, ... (cf. Politique d'exclusion),
2. Exclusion des valeurs faisant l'objet de controverses et exclues par le comité controversé et réputation d'Amplegest (cf. Politique de gestion des controverses)
3. Exclusion des valeurs les moins bien notées au niveau des pilier ESG, E, S et G (cf. code de transparence)

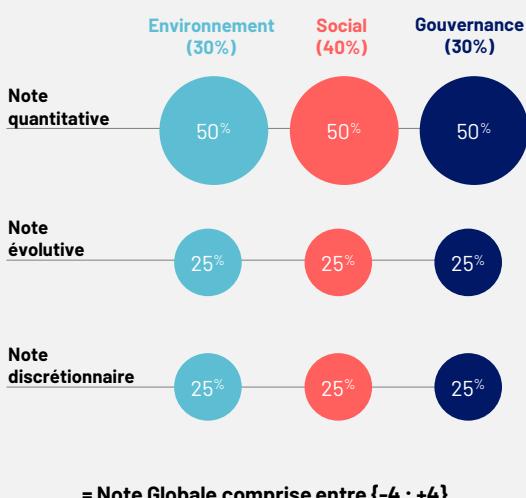
La mise en œuvre de ces trois filtres aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 25% selon une approche d'intégration ESG. Le fonds Amplegest Pricing Power est un fonds labellisé ISR qui applique la démarche de sélectivité et qui effectue une analyse ISR de 90% minimum des émetteurs en portefeuille (en nombre d'émetteurs et liquidité exclues).

Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité

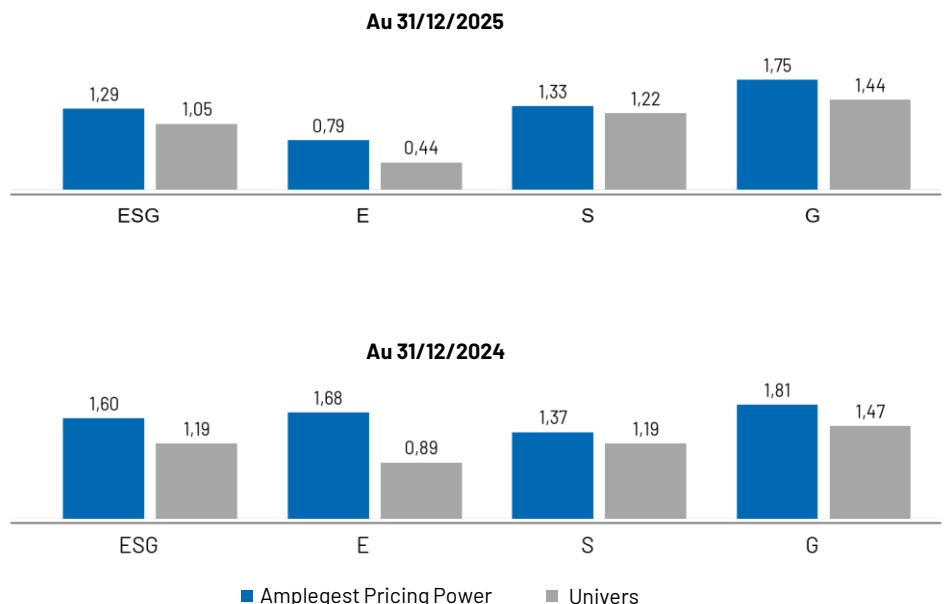


Notre modèle GEST

Trois approches complémentaires



Notation ESG vs Univers d'investissement



Investissement durable

Taux d'investissement durable du portefeuille au 31/12/2025 :

67%

Engagement Amplegest Pricing Power :

40%

Univers d'investissement : Emetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR

Source : modèle propriétaire GEST, données depuis le 1^{er} septembre 2019



Pour plus d'information sur notre politique ESG et consulter les différents documents et rapports disponibles

<https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

Notre méthodologie

Notre modèle propriétaire GEST repose sur les 3 piliers principaux : **Environnement, Social et Gouvernance** et réunissent plus d'une trentaine de critères. Notre démarche est construite sur la Transparence et le Dialogue.

Ces critères rassemblent neuf thèmes d'investissement :

L'analyse du pilier Environnement repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques environnementaux au travers de l'intensité carbone (direct plus premier tiers des fournisseurs) et de l'impact environnemental hors carbone (direct et indirect) c'est à dire l'utilisation de l'eau, le rejet de polluants de l'eau et de la terre, le rejet de polluants de l'air et l'utilisation de ressources naturelles.

L'analyse du pilier Social repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques sociaux au travers de l'attention portée aux salariés ainsi que de la santé et sécurité des salariés et du traitement des fournisseurs.

L'analyse du pilier Gouvernance repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques de gouvernance au travers de la rémunération des dirigeants, de l'indépendance des administrateurs, de l'indépendance du comité d'audit, et du droit des actionnaires.

Pour chaque société de l'univers d'investissement du département Asset Management, le modèle GEST définit une note ESG comprise entre -4 et +4.

Objectifs de Développement Durable

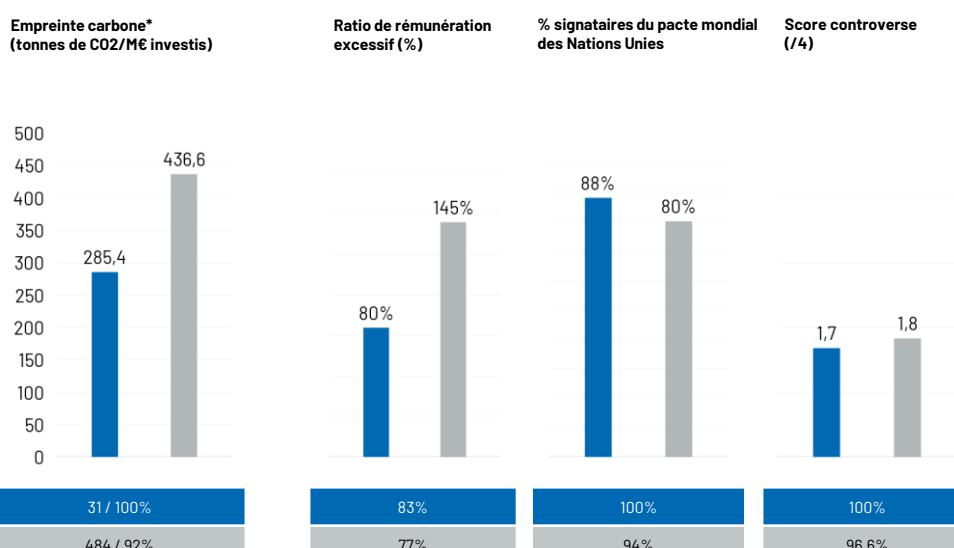


Meilleures notes ESG du fonds

	Note ESG	Note E	Note S	Note G
GTT	3,0	2,9	2,6	3,4
SCOUT24	2,4	3,0	2,0	2,2
HERMES	2,1	2,0	2,2	1,9
LEGRAND	2,0	2,6	1,6	1,9
ASML	1,9	0,6	2,8	2,2

Source : modèle propriétaire GEST

Mesures d'impact du fonds



Couverture de la notation (nb/%)

Dans le cadre du label ISR, nous nous engageons à ce que les 2 indicateurs surperforment l'univers d'investissement : l'empreinte carbone et le ratio de rémunération excessif.

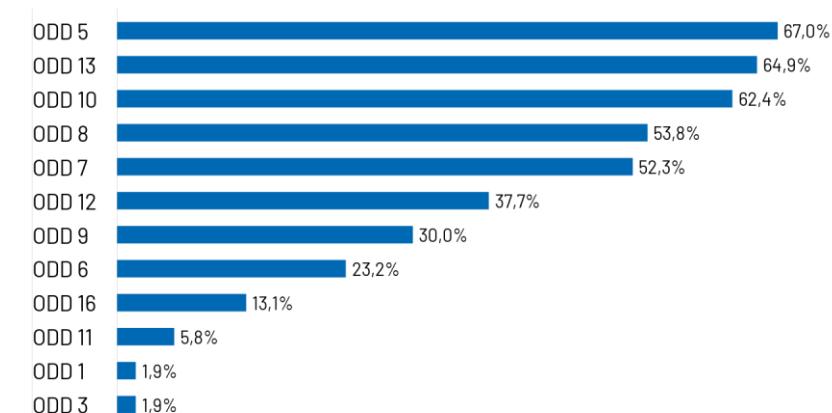
■ Amplegest Pricing Power

■ Univers d'investissement

Univers d'investissement : Emetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR
Source : S&P Trucost Limited © Trucost 2022, MSCI

*L'empreinte carbone correspond à la somme des émissions de gaz à effet de serre des entreprises détenues par Amplegest. La détention d'Amplegest est mesurée par rapport à la valeur d'entreprise (EVIC).

% d'exposition aux Objectifs de Développement Durable*



Source MSCI :

(*) Une entreprise est considérée dans sa globalité comme contribuant positivement aux ODD si plus de 5% du chiffre d'affaires est aligné avec l'objectif (*) Objectifs de Développement Durable(**) ces informations sont données à titre purement illustratif et ne font pas l'objet de contraintes de gestion mentionnées dans la documentation légale de l'OPC

Vos interlocuteurs

**Jean-François Castellani**

Associé, Directeur du Développement Asset Management
Tél : 06 77 73 55 43
jf.castellani@amplegest.com

**Xavier Coquema**

Responsable distribution Internationale
Tél : 06 31 38 88 02
x.coquema@amplegest.com

**Cédric Michel**

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 06 80 18 09 53
c.michel@amplegest.com

**Paul Raoulx**

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 06 75 98 89 15
p.raoulx@amplegest.com

**Thomas Soussan**

Relations Investisseurs Institutionnels – France
Tél : 07 86 72 90 74
t.soussan@amplegest.com

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Béta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Max drawdown : Le max drawdown mesure la plus forte baisse dans la valeur du portefeuille. Il correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Ratio de Sortino : Le ratio de Sortino mesure l'excès de rentabilité du portefeuille par rapport à un placement sans risque. Il évalue uniquement la volatilité (cf. définition ci-dessous) à la baisse.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann- 75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).